

## Livre

**Rapport et projet de décret présentés à l'Assemblée nationale, le 7 janvier 1792, l'an 4 de la liberté, au nom du comité des colonies : sur les effets de la Révolution dans les colonies françaises au-delà du Cap de Bonne-Espérance ; sur la nécessité d'y envoyer quatre commissaires civils, au lieu de deux, dont l'Assemblée nationale constituante avoit décrété l'envoi ; sur l'importance de rétablir à Pondichéri une garnison et un état militaire qui assurent la tranquillité publique dans nos possessions de l'Inde ; et sur les moyens d'établir de nouvelles cultures sans le service des esclaves**

[JOURNU-AUBER, BERNARD \(1745-1815\)](#) Paris 1792

## Informations

Contributeur(s):	<a href="#">FRANCE. ASSEMBLÉE NATIONALE LÉGISLATIVE (1791-1792)</a>
Edition:	Paris,Imprimerie nationale,1792.
Langues:	Français
Provenances:	Médiathèque Michel-Crépeau de la Communauté d'agglomération de La Rochelle
Type de contenu - document:	Livre - Rapport
Base:	Bibliothèque numérique Manioc
Format:	application/pdf

## Mots clés

[ADMINISTRATION COLONIALE](#)

[RÉVOLUTION FRANÇAISE \(1789-1799\)](#)

[LA RÉUNION PONDICHERY](#)

[18E SIÈCLE](#)

## Conditions d'utilisation

Domaine public

## Citer ce document

Journu-Auber Bernard, *Rapport et projet de décret présentés à l'Assemblée nationale, le 7 janvier 1792, l'an 4 de la liberté, au nom du comité des colonies : sur les effets de la Révolution dans les colonies françaises au-delà du Cap de Bonne-Espérance ; sur la nécessité d'y envoyer quatre commissaires civils, au lieu de deux, dont l'Assemblée nationale constituante avoit décrété l'envoi ; sur l'importance de rétablir à Pondichéri une garnison et un état militaire qui assurent la tranquillité publique dans nos possessions de l'Inde ; et sur les moyens d'établir de nouvelles cultures sans le service des esclaves*, Paris, 1792. Bibliothèque numérique Manioc consulté le 18 février 2026. Lien: <HTTP://WWW.MANIOC.ORG/PATRIMON/MMC16093-10>.

© Manioc 2022 - Tous droits réservés